

Asters – CEN Haute-Savoie

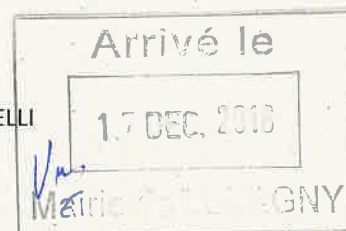
84 route du Viéran
74370 PRINGY
Tél. 04 50 66 47 51
www.asters.asso.fr

VOTRE INTERLOCUTEUR

Aline BRETON
Tél. 04 50 47 66 57
aline.breton@asters.asso.fr

Objet : Notification de l'arrêt du
PLU – commune de Lovagny

Monsieur Henri CARELLI
Maire de Lovagny
Mairie
50, route de Poisy
74 330 LOVAGNY



Anney, le 12/12/2018

Monsieur le Maire,

Vous nous avez transmis pour avis le projet de PLU de votre commune et nous vous en remercions. Nous tenons à saluer le travail important réalisé en concertation avec les partenaires, et la bonne prise en compte du patrimoine naturel et des continuités écologiques dans l'ensemble du PLU.

Les zones humides sont clairement identifiées dans les différents documents composant le PLU : diagnostic, règlements écrit et graphique. Ceux-ci proposent des dispositions spécifiques à ces milieux permettant leur préservation.

De même, les pelouses sèches et notamment les dernières données de 2018 ont pu être intégrées au PLU de la commune et bénéficient d'une identification et d'un règlement adéquat. En revanche, elles ne sont pas mentionnées dans le rapport de diagnostic, ce qui me semble fragiliser les prescriptions du règlement et dommage par rapport à l'intérêt même de ces milieux et à l'importance de la commune pour leur préservation.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Prise d'avis,

Le Directeur,
Christian SCHWÖHRER

